

COMPTE-RENDU
AUDIENCE EAF
24/05 17H30

Présents :

- pour le rectorat : M Daumin, secrétaire général
 - Mme Chambrier
 - Mme Rolland, DEC
 - Mme Méry, IPR Lettres
- pour les départements : Anne Grandet, pour l'Indre-et-Loire
 - Odile Mothet, pour le Loir-et-Cher
 - Isabelle Tambrun, pour l'Eure-et-Loir
 - Anne Huez, pour le Loiret
- pour les organisations syndicales : Marie-Paul Savajol pour la CGT
 - Gilles Ferté pour SUD Education
 - Laurent Carrion pour le SNFOLC
 - Joanna Pfeiffer pour le SNES FSU

Le SNES est intervenu en premier lieu pour re-contextualiser les choses et montrer que la grogne est bien présente avec les nombreux mails reçus en 2 jours et les pétitions signées de 26 lycées de l'académie (sur 50). Le fait que 4 départements soient représentés avec une date d'audience posée avant un long week-end de 4 jours montrent aussi une certaine acuité de ce sujet.

M Daumin a rappelé que la charge de travail des correcteurs a diminué puisqu'elle était au départ prévue avec 84 copies puis est passée à 65 copies environ. Ceci a été possible par l'augmentation du vivier et une diminution de la réserve qui devient faible et qui sera peut-être problématique. Mme Méry a insisté sur le gros travail fourni par la DEC sur le vivier et pour confier une demi-décharge à des collègues mobilisés sur d'autres épreuves. Au moment où ils ont aussi évoqué les désistements des collègues, nous sommes intervenus pour dire que ces « défections » ne sont pas la majorité et qu'elles sont le signe d'une fatigue de fin d'année, de remboursements qui peuvent être tardifs,..., et que la charge de travail imposée reste lourde (c'est le serpent qui se mord la queue).

Sur la question de la date de récupération des copies assez tardive par rapport à l'épreuve, Mme Méry nous a répondu la chose suivante : « Les candidats qui bénéficient d'un tiers temps termineront le jeudi 15 à 19h40, il n'y a donc pas d'envoi des copies le soir.

Le lendemain, les inspecteurs travaillent les sujets ; les copies sont rassemblés dans les centres d'écrit. le lundi , commissions d'entente préalable et constitution des paquets , ce qui demande de la manipulation - faite avec le personnel des centres. D'où la distribution le mardi après-midi seulement. »

Nous avons ainsi fait remonter les problèmes qui subsistent :

- dans le 37, un certain nombre de collègues n'ont pas été convoqués, nous avons listé ces nombres pour les lycées de Tours
- certains collègues ont une charge lourde de correction (70 copies) en plus de leur trajet, contrairement à ce qui a été annoncé
- problème de la surveillance du bac
- ...

Nos interlocuteurs ont été à l'écoute des problèmes et a ainsi été décidé :

- qu'une note soit envoyée aux chefs d'établissement pour que les collègues faisant passer les oraux

ne soient pas sollicités par les surveillances de bac

- que les collègues qui ont des difficultés (charge lourde + trajet par exemple) fassent remonter leur difficultés en passant par leur chef d'établissement
- la réserve tourne puisqu'elle est visiblement constituée par les collègues du 45 et du 37 en majorité
- vérification que tout le monde soit bien mobilisé

M Daumin nous a proposé de nous revoir au mois de décembre afin de travailler sur :

- la possibilité de faire des vœux géographiques
- de garder l'équilibre charge de travail/ trajet
- la possibilité d'envoyer un projet aux collègues avant de leur envoyer leur lieu de correction et la charge de travail
- de revoir les horaires des oraux
- la possibilité d'inverser les oraux et les écrits (qui peut poser des difficultés, à nous de les faire remonter)

Sur ces 4 derniers points, pour le moment rien n'est arrêté mais il faudra arriver avec des propositions à faire pour le GT qui aura lieu au mois de décembre.